

PROPRIETE de la Commune
PLAN DE DIVISION au 1/200
Etat des Lieux du 8 août 2024

Limites divisaires nouvelles identifiées par les lignes 424 - 412 - 401 - 439 - 424

Les limites décrites comme étant issues de la présente division ne seront réelles et certaines que lorsque que le présent plan de division aura été annexé à un acte authentique publié.

ETAT AVANT DIVISION		FUTURS ATTRIBUTAIRES			
Commune de VALMEINIER	PROPRIETAIRE parcelles origine Section / n°conformance	Lot A : à vendre		Commune de VALMEINIER	
		C 957	3ha 28a 60	3097	3098
	C 958	1ha 51a 50	3099	1a 71	3100
	C 959	0a 35	3101	0a 35	
	TOTAL			815m²	4ha 72a 30

Conforme au D.M.P.C. document d'arpentage n°817B du 27 septembre 2024
- les confiances des nouvelles parcelles sont calculées par compensation des confiances des parcelles origine -

Le présent Plan de Division ne traite pas de l'existence éventuelle de servitudes passives ou actives, grevant ou au profit de la propriété, objet du bornage.

MAT	X	Y
401	1974659.597	4226251.999
412	1974655.503	4226282.523
424	1974625.315	4226282.587
425	1974640.894	4226275.422
431	1974647.828	4226274.992
437	1974647.315	4226269.191
438	1974640.951	4226269.900
439	1974628.126	4226259.430
2400	1974649.388	4226276.636
2401	1974654.485	4226259.930

Système de coordonnées Est, Nord rattaché au RGF93 - CC45 / GNS réseau TERIA

Application cadastrale figurative sans valeur juridique
(pas de délimitation contradictoire)
Ces tracés ne doivent pas être utilisés pour le calcul des distances à respecter entre constructions et limites de propriétés.

Amorce de direction et/ou détails figuratifs non relevés
Par défaut, les points des bâtiments ont été relevés à 150 m du sol.

Indice	Date	Modifications
A	16.09.2024	Projet de plan de division pour validation
B	19.09.2024	Plan de division annexé au DMPC
C	27.09.2024	Complète par nouvelle numérotation cadastrale

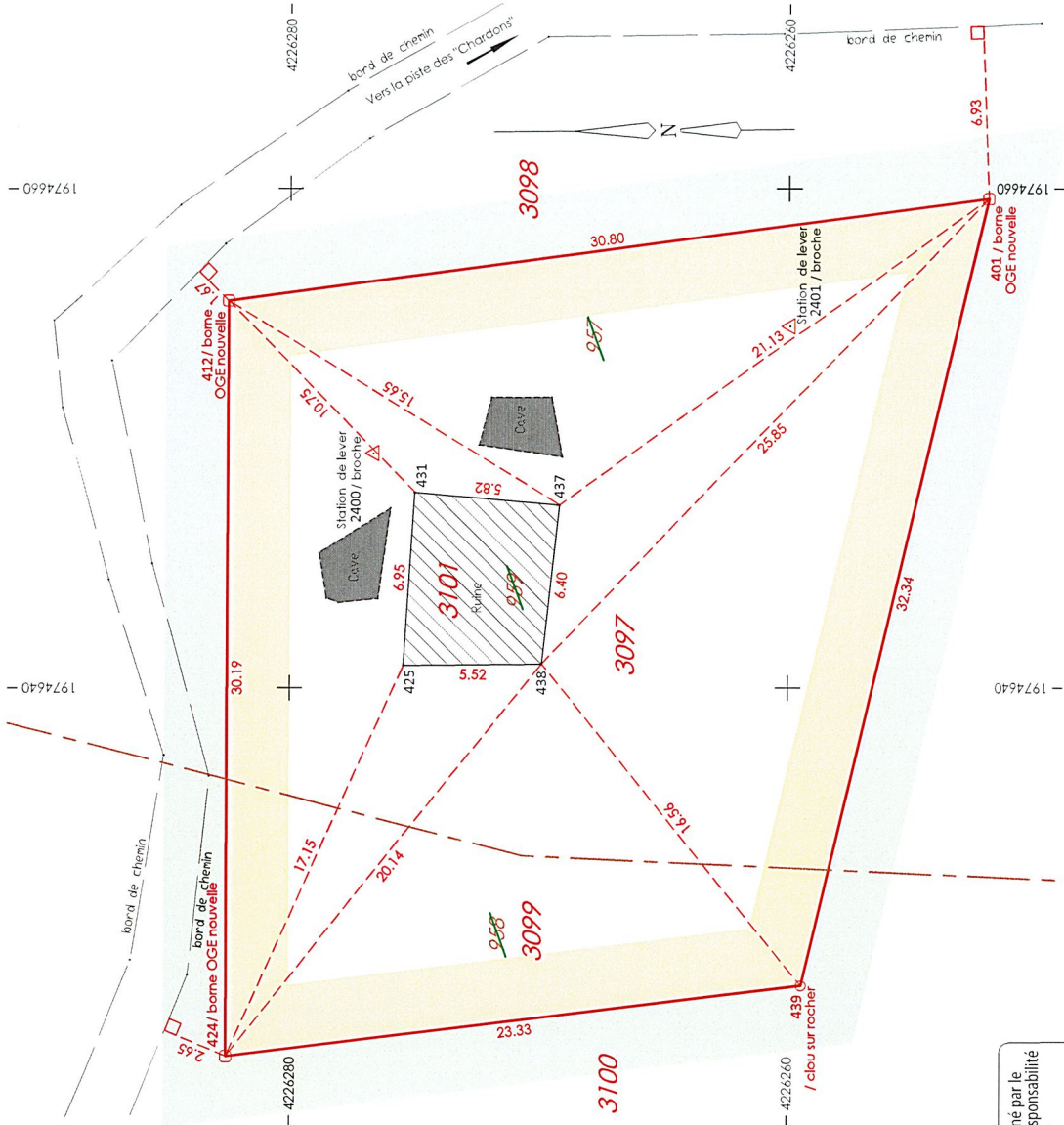
Dossier : 224057 A069 242

Fichier DM : 224057.dwg / Plan Division

Y.CHRETIEN-JUPONT
Géomètres Experts DPLG
14 Av. de la République 73140 St MICHEL DE MAURIENNE
Tél : 04-79-56-54-63 E-mail : contact@ge-arc.com



Seul le document papier signé par le
Géomètre-Expert engage sa responsabilité
Y. CHRETIEN
ORDRE DES GEOMETRES - EXPERTS
Yannick CHRETIEN - n° inscription 05306



Commune :
VALMEINIER (307)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 817 B
Document vérifié et numéroté le 27/09/2024
APTC Barberaz
Par Philippe GRANDCLEMENT
Géomètre Principal
Signé

SDIF de la SAVOIE
51 rue de la République
Barberaz

73018 Chambéry Cedex
Téléphone : 04.79.96 43 21

sdif.savoiédgfp.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3)
a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;
C - D'après un plan d'arpentage ou bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le par géomètre à

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la mise 6463.

A , le

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...)

Section : C
Feuille(s) : 000 C 03
Qualité du plan : Plan régulier avant
20/03/1980
Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 27/09/2024
Support numérique : -----

D'après le document d'arpentage
dressé

Par GE-ARC CHRETIEN YANNICK

Réf. : 224057

Le 19/09/2024

